

OBJET

**MARCHES - Sortie du
CCAS d'une convention
de groupement de
commandes / création
d'un groupement de
commandes.**

**Rapporteur :
Mme le Maire**

Date de convocation :
23/06/20

Date d'affichage :
07/07/20

Nombre de Conseillers
en exercice : 45

Quorum : 15

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 45

Nombre de Conseillers
votant : 45

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 JUIN 2020 à 18h00

Réunion par visioconférence

Sont présents :

Mme Frédérique MACAREZ, M. Xavier BERTRAND, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Freddy GRZEZICZAK, Mme Colette BLERIOT, M. Alexis GRANDIN, Mme Françoise JACOB, M. Karim SAÏDI, Mme Agnès POTEL, Mme Sylvie ROBERT, M. Frédéric ALLIOT, M. Jean-Michel BERTONNET, Mme Sandrine DIDIER, M. Dominique FERNANDE, Mme Mélanie MASSOT, M. Vincent SAVELLI, Mme Monique BRY, M. Bernard DELAIRE, Mme Sylvette LEICHNAM, M. Philippe CARMELLE, Mme Najla BEHRI, M. Yves DARTUS, M. Pascal TASSART, M. Antoine MACAIGNE, M. Assiba BEAUFRERE, M. Lionel JOSSE, M. Luz GARCIA IDALGO, M. Julien ALEXANDRE, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Anne-Sophie DUJANCOURT, M. Aurélien JAN, M. Sébastien ANETTE, Mme Béatrice BERTEAUX, M. Julien CALON, Mme Aïcha DRAOU, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Cindy JANKOWIAK, Mme Lise LARGILLIERE, M. Michel MAGNIEZ, M. Louis SAPHORES, Mme Aïssata SOW, M. Olivier TOURNAY.

Sont excusés représentés :

Mme Djamila MALLIARD représenté(e) par M. Pascal TASSART, M. Philippe VIGNON représenté(e) par Mme Françoise JACOB, Mme Nathalie VITOUX représenté(e) par Mme Sylvie SAILLARD

Secrétaire de Séance : Mme Najla BEHRI

Dans le cadre de la mutualisation des moyens, la Ville de Saint-Quentin est coordonnateur ou membre de plus de quarante groupements de commandes.

Le groupement de commandes pour les « Prestations de blanchissage » (convention de groupement n°31) est constitué avec la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois et le Centre Communal d'Action Sociale.

Or, eu égard à son besoin, le Centre Communal d'Action Sociale a décidé de se retirer de ce groupement de commandes et a délibéré en ce sens lors de son Conseil d'Administration du 14 février dernier.

Par ailleurs, un groupement de commandes va être constitué, porté par la CASQ, en conformité avec les dispositions des articles L2113-6 à L2113-8 du Code de la Commande publique, pour le domaine suivant :

Domaine	Coordonnateur	Membres		
		Ville	CCAS	CASQ
« Location et maintenance de fontaine à eau »	CASQ	X	X	X

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil, après avis de la Commission des Finances :

1°) d'acter la sortie du Centre Communal d'Action Sociale de la convention de groupement n°31 « Prestation de blanchissage » ;

2°) de donner son accord à la constitution d'un groupement de commandes avec le CCAS, la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois ;

3°) d'autoriser Mme le Maire à signer ces documents et à accomplir toutes formalités nécessaires et en résultant.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 38 voix pour et 7 abstentions adopte le rapport présenté.

Se sont abstenue(s) : Mme Sylvie SAILLARD, Mme Anne-Sophie DUJANCOURT, M. Aurélien JAN, M. Sébastien ANETTE, M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY, Mme Nathalie VITOUX.

Pour extrait conforme,


 Mairie de Saint-Quentin
Frédérique MACAREZ
Maire de Saint-Quentin

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

002-210206660-20200629-49670-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/20

Publication : 07/07/20

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation